



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 29 avril 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 avril 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique par visioconférence sous la présidence de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, 1^{er} adjoint.

Etaient présents :

Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Camille Bernard, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christian Bacci, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Alain Nicolai, Marine Schinto, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Vanina Angelini-Buresi

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Jacques Billard à Simone Guerrini, Dominique Carlotti à Aurélia Massei, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Jeanne à Annie Sichi, Jean-Pierre Sollacaro à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Christelle Combette à Jean-Pierre Aresu, Emmanuelle Villanova à Marine Schinto, Marie-Françoise Gaffory Fau à Charles Voglimacci, Pierre-Laurent Audisio à Pierre Pugliesi, Basiliu Moretti à David Frau, Sébastien Deliperi à Caroline Corticchiato, Jean-François Casalta à Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi à Jean-Michel Simon

Etaient absents :

Laurent Marcangeli, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Paul Mancini, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Isabelle Feliciaggi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Monsieur Stéphane Sbraggia, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210429-2021_117-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2021

Affichage : 11/05/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du jeudi 29 avril 2021
Délibération N° 2021/117
Approbation du compte administratif de l'exercice 2020 pour
le budget principal

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le maire est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'assemblée sera assurée par un adjoint ou conseiller élu pour le remplacer.

Le conseil municipal élit Monsieur Stéphane Sbraggia, adjoint délégué, en qualité de Président de séance.

Monsieur Pierre Pugliesi expose à l'assemblée :

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des équilibres du compte administratif 2020 du budget principal de la ville d'Ajaccio.

Exécution budgétaire 2020			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	25 639 252.94	Recettes réelles Investissement	24 931 814.36
Dépenses d'ordre Investissement	5 455 543.50	Recettes d'ordre Investissement	9 676 211.37
Dépenses investissement totales	31 094 796.44	Recettes investissement totales	34 608 025.73
Dépenses réelles Fonctionnement	89 426 074.49	Recettes réelles Fonctionnement	93 748 283.13
Dépenses d'ordre Fonctionnement	5 387 511.37	Recettes d'ordre Fonctionnement	1 166 843.50
Dépenses fonctionnement totales	94 813 585.86	Recettes fonctionnement totales	94 915 126.63
Total des Dépenses	125 908 382.30	Total des Recettes	129 523 152.36
	Reprise résultat antérieur fonctionnement n-1		+ 3 949 882.48
	Reprise résultat antérieur investissement n-1		+ 165 433.29
Total global des Dépenses	125 908 382.30	Total global des Recettes	133 638 468.13
Résultat section investissement	+ 3 678 662.58	Résultat section fonctionnement	+ 4 051 423.25
		Résultat de clôture 2020	+ 7 730 085.83

Reports des restes à réaliser 2020			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	6 203 912.52	Restes à réaliser investissement	5 130 322.14
Total des reports en Dépenses	6 203 912.52	Total des reports en Recettes	5 130 322.14

Résultat de clôture reports 2020	- 1 073 590.38
---	-----------------------

Résultats cumulés 2020			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	37 298 708.96	Total cumulé recettes investissement	39 903 781.16
Total cumulé dépenses fonctionnement	94 813 585.86	Total cumulé recettes fonctionnement	98 865 009.11
Total des dépenses	132 112 294.82	Total des recettes	138 768 790.27

Résultat de clôture cumulé 2020	+ 6 656 495.45
--	-----------------------

Pour l'année 2020 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	94 813 585.86		94 813 585.86	0.00	94 813 585.86
Recettes	94 915 126.63	3 949 882.48	98 865 009.11	0.00	98 865 009.11

Recettes - Dépenses	+ 101 540.77	+ 3 949 882.48	+ 4 051 423.25	0.00	+ 4 051 423.25
---------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------	-------------	-----------------------

Résultat	→	+ 4 051 423.25
-----------------	---	-----------------------

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	31 094 796.44		31 094 796.44	6 203 912.52	37 298 708.96
Recettes	34 608 025.73	+ 165 433.29	34 773 459.02	5 130 322.14	39 903 781.16

Recettes - Dépenses	+ 3 513 229.29	+ 165 433.29	+ 3 678 662.58	- 1 073 590.38	+ 2 605 072.20
---------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Résultat	→	+ 2 605 072.20
-----------------	---	-----------------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Résultats cumulés CA 2020	+ 3 614 770.06	+ 4 115 315.77	+ 7 730 085.83	- 1 073 590.38	6 656 495.45

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'approuver et d'adopter le compte administratif 2020 et l'ensemble des ses résultats.

De reconnaître et de préciser la sincérité des restes à réaliser de la section investissement et qu'ils ont été portés au budget primitif 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oui l'exposé de Monsieur Pierre PUGLIESI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu les délibérations suivantes :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 29 Juin 2020 (délibération 2020-144),
- Le vote du budget primitif 2020 intervenu le 20 Juillet 2020 (délibération 2020-161),
- Les votes de deux décisions modificatives durant l'exercice 2020 (délibérations 2020-280 et 2021-010).

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 avril 2021,

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Considérant que M. Sbraggia a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Laurent Marcangeli, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Sbraggia pour le vote du compte administratif ;

APPROUVE et ADOPTE

Le compte administratif 2020 et l'ensemble des ses résultats.

RECONNAIT et PRECISE

La sincérité des restes à réaliser de la section investissement et qu'ils ont été portés au budget primitif 2021.

VOTE

Par 35 voix pour, 5 abstention(s).

Abstention(s) : Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI



(Handwritten signature in blue ink)